

Termes de Référence

RECRUTEMENT D'UN CHARGE DE PROGRAMME POUR LE PROGRAMME DE FACILITATION DES INVESTISSEMENTS PRIVÉS ET DE L'ENTREPRENEURIAT A MADAGASCAR (FIEM) DU PROJET PIC3

Poste basé à Analanjirofo

1. Contexte

Le Gouvernement Malagasy a obtenu un financement de la Banque Mondiale pour financer une troisième phase du Projet Pôles Intégrés de Croissance (Projet PIC) dans le cadre d'un projet intitulé « Projet de Transformation Economique pour la Croissance Inclusive » (PIC3). Cette nouvelle phase permettra d'ajouter, en sus du Tourisme et de l'Agribusiness, le secteur Digital en tant que nouveau secteur cible du Projet, mais également d'étendre les zones géographiques d'intervention du Projet Pôles Intégrés de Croissance et Corridors (PIC2.2) selon des priorités fixées par le Gouvernement. Aux quatre (04) zones d'intervention au titre du PIC2.2, à savoir les régions DIANA, ATSIMO ANDREFANA, ANOSY et l'Île de Sainte-Marie, viennent s'ajouter, au titre du nouveau Projet PIC3, six (06) nouvelles régions d'intervention : d'une part le corridor Est du pays incluant les régions ANALANJIROFO, ATSINANANA, VATOVAVY, FITOVINAGNY, ATSIMO ATSINANANA, et d'autre part, la région centrale d'ANALAMANGA. Le nouveau projet s'inscrit ainsi dans un objectif de contribuer à la relance économique à la suite de la pandémie du COVID-19 qui affecte le pays depuis l'année 2020.

L'objectif du nouveau Projet est d'accroître les investissements privés et la croissance des Petites et Moyennes Entreprises dans des régions et secteurs cibles. Il est structuré autour de trois (03) composantes se renforçant mutuellement qui soutiennent la reprise après COVID-19 : (1) Attirer et retenir les investissements privés et lever les principales contraintes pour soutenir la reprise économique; (2) Lever les contraintes à l'investissement privé et améliorer la compétitivité économique locale pour soutenir la reprise dans les régions et secteurs cibles ; (3) Soutenir la reprise et la croissance des PME et de l'entrepreneuriat dans les secteurs et régions cibles. Trois (03) indicateurs clés ont été retenus pour le Projet : (i) le pourcentage d'augmentation de revenu des entreprises soutenues par le Projet, (ii) le nombre de nouveaux emplois au sein des entreprises appuyées par le Projet, et (iii) la valeur des investissements du secteur privé générés par le Projet.

A propos du Programme de Facilitation des Investissements privés et de l'Entrepreneuriat (FIEM)

Le Programme FIEM fait partie de la composante 3 du PIC3. Ce programme consiste à allouer, sur une base compétitive, un soutien technique et financier aux projets d'investissements privés ou aux projets d'entrepreneuriat dans les secteurs et régions cibles du Projet.

Les financements du Programme FIEM sont alloués suivant 3 fenêtres distinctes, selon le stade de croissance des projets des bénéficiaires :

Fenêtre 1 – Phase de démarrage (Programme Miary) : ces appuis bénéficieront aux entrepreneurs existants ou nouveaux qui ont approfondi leurs projets d'entreprise et comblent les lacunes du marché dans les secteurs cibles ou proposent de nouvelles solutions numériques dans les régions du Projet. Ceux-ci pourront demander une assistance technique telles que des formations, des soutiens techniques pratiques ou des orientations vers le marché ; et un soutien financier pour le développement et l'expansion de leurs activités.

Fenêtre 2 – Phase d'accélération : ces appuis sont destinés aux PME un peu plus matures, pour recevoir des services ciblés d'accélération tel qu'un soutien au modèle économique, un accès aux marchés nationaux et internationaux, une préparation à l'investissement, un soutien juridique,

comptable ou technique ; et un financement qui visera à renforcer leurs capacités à augmenter leurs ventes et leur productivité, et à lever des fonds privés supplémentaires.

Fenêtre 3 – Phase de croissance : ces appuis s’adressent aux entreprises ou entités éligibles qui sont en mesure de fournir un financement équivalent à un pourcentage minimum du budget total du projet soumis. Il s’agit d’une subvention de contrepartie catalytique pour financer des sous-projets qui améliorent considérablement la compétitivité des chaînes de valeur cibles de l’agrobusiness et du tourisme.

Pour chaque fenêtre, les projets seront sélectionnés de manière compétitive sur la base de concours de plan d’affaire.

En vue de la mise en œuvre du Programme FIEM dans les nouvelles régions d’intervention, le Projet fait appel à un Chargé de Programme pour appuyer la préparation, le lancement et le suivi dudit Programme dans la région d’ANALANJIROFO.

2. Objectifs et étendue de la mission

Le Chargé de Programme a pour mission d’assurer la gestion quotidienne du Programme FIEM **pour les 3 fenêtres citées ci-dessus** au niveau de son antenne régionale d’affectation, entre autres : le lancement du Programme, la sélection des projets, l’accompagnement des bénéficiaires, l’appui aux décaissements de fonds de subvention, le suivi – évaluation des projets financés, la communication et l’appui à la coordination des activités du Programme au niveau régional.

En lien avec les 3 fenêtres du Programme FIEM, et sans être exhaustive, ses tâches principales portent sur :

a) Le lancement des appels à projets

- Contribuer à la préparation et à l’organisation des appels à projet au niveau régional ;
- Participer aux campagnes et séances de sensibilisation ;
- Assurer l’accueil des demandeurs et les informer sur les démarches à entreprendre (orientation vers le site web du Programme) ;
- Assurer la réception des demandes de financement tout en s’assurant de la complétude et de la conformité des dossiers remis par les candidats ;
- Elaborer et mettre à jour la base de données : enregistrement des dossiers de projets des candidats.

b) La sélection des dossiers de projets

- Participer à la présélection des propositions initiales (Screening) sur la base des grilles d’évaluation du Programme, selon l’organisation et la coordination de l’équipe centrale ;
- En coordination avec l’équipe centrale, organiser les entretiens des porteurs de projet présélectionnés (entretien de personnalité) avec la participation des membres du Comité de Validation Régional, et réaliser la visite du site d’exploitation du projet ;
- Assurer la préparation technique et l’organisation des réunions du Comité de Validation Régional pour la validation des projets sélectionnés ;
- Contribuer à la préparation des conventions et des avenants aux contrats pour les bénéficiaires des fonds de subventions.

c) L’appui aux porteurs de projets dans le respect des différentes procédures

- Participer à la formation et à l’accompagnement des bénéficiaires présélectionnés dans la finalisation des plans d’affaires ;
- En collaboration avec les responsables du Volet Environnement du Projet, accompagner les bénéficiaires dans la fourniture des inputs nécessaires à l’élaboration des fiches et des clauses environnementales.

Une fois la convention signée :

- Appuyer les promoteurs dans la détermination et la constitution des fonds de fonctionnement nécessaire à l'opérationnalisation du projet ;
- Pour les startups, en collaboration avec les AT du Volet Accompagnement, appuyer les entreprises dans la formalisation de leurs entreprises (NIF, STAT, Registre commercial, etc...);
- Accompagner et conseiller les bénéficiaires dans le processus d'acquisition des autorisations d'exploitation (bail/licence, permis d'exploitation, autorisation foncière, etc....) ;
- Assurer la mise en œuvre des formations des bénéficiaires sur les procédures de décaissement de fonds ;
- Assurer le traitement à temps des dossiers de demande de tranches de financements ;
- S'assurer que les décaissements de fonds se font conformément aux politiques et procédures applicables du Projet ;
- Accompagner les bénéficiaires dans le processus de réaménagement budgétaire le cas échéant ;
- Contribuer à la révision éventuelle du manuel d'exécution et des procédures de décaissement des fonds, sur la base de l'expérience pratique de mise en œuvre ;
- Elaborer et actualiser régulièrement la base de données des fournisseurs et prestataires « agréés » par le Programme sur l'expérience pratique de mise en œuvre ;
- Pour la fenêtre 3, constater l'effectivité de l'apport du promoteur selon les conditions décrites dans la convention pendant la durée du projet.

d) Le suivi-évaluation des projets financés :

- Faire le suivi et organiser les inventaires physiques des matériels et équipements acquis dans le cadre des projets financés par le Programme ;
- Assurer le suivi et le contrôle de la mise en œuvre des engagements contractuels ;
- En collaboration avec l'équipe du Volet Accompagnement, contribuer au suivi et au contrôle sur terrain de l'avancement des projets financés ;
- Participer à l'organisation des missions de l'équipe du Programme et du Projet se rapportant au suivi sur terrain ;
- Participer aux réunions d'équipe organisées par le Coordonnateur du Programme et/ou par l'équipe du Projet PIC ;
- Contribuer à la collecte des indicateurs et des données nécessaires pour le système de Suivi – Évaluation du Programme ;
- Au titre de la fenêtre 3, le CP travaillera en étroite collaboration avec l'équipe technique régionale (AT agri, AT infra, AT sauvegarde,...) dans le suivi des activités sur terrain des bénéficiaires tout en se référant aux chronogrammes d'activités et chronogrammes de résultats décrits dans la convention signée avec le bénéficiaire.

e) L'appui à la communication et aux relations institutionnelles ainsi qu'à l'identification d'opportunités

- Contribuer à la conception et à la mise en œuvre du plan de communication du Programme et appuyer les activités de sensibilisation et de prospection d'opérateurs partenaires potentiels du Programme pour les trois Fenêtres ;
- Contribuer à l'identification des opportunités d'entrepreneuriat et d'investissements privés dans les secteurs cibles au sein des pôles d'intervention pour faciliter le ciblage ;
- Appuyer les relations institutionnelles relatives au Programme avec les autorités et partenaires régionaux ;
- Effectuer une veille et faciliter l'établissement de partenariats stratégiques éventuels avec d'autres entités au niveau régional œuvrant dans la promotion de l'entrepreneuriat ou de l'investissement privé et partageant des intérêts communs avec le Programme FIEM.

Et toutes autres tâches en lien avec ses expertises et compétences qui leur seraient confiées par le Coordonnateur du Programme FIEM ou par le Coordonnateur National du Projet PIC.

3. Livrables

- Des rapports d'avancement technique mensuels restituant les réalisations du mois et les perspectives pour le mois prochain incluant le suivi des différents indicateurs fixés, les problèmes rencontrés et les solutions proposées, et les perspectives du mois suivants ;
- Des rapports mensuels des activités des promoteurs appuyés avec leurs perspectives ;
- Un rapport de fin mandat, valable en cas de rupture de contrat, qui récapitulera l'ensemble des interventions et résultats obtenus par le Consultant durant sa mission ainsi que les leçons apprises et les recommandations préconisées.

4. Organisation de travail

La durée prévisionnelle de la mission est de **02 ans renouvelable** et sous réserve d'une évaluation satisfaisante des performances réalisée conjointement par le Coordonnateur du Programme FIEM et le Coordonnateur National du Projet PIC après 6 mois puis annuellement jusqu'à échéance du contrat.

Le consultant sera basé à Fénérive-Est, le chef-lieu de district de la région.

Hiérarchiquement, le consultant sera rattaché au Coordonnateur du Programme FIEM mais devra travailler en étroite collaboration avec les membres de l'équipe du Projet PIC.

5. Qualifications requises

- Titulaire d'un Diplôme Universitaire d'études supérieures (minimum Bacc+4) en économie, gestion, administration, ou tout autre domaine pertinent en lien avec la mission ;
- Disposant d'une expérience professionnelle d'au moins cinq (05) ans dans le domaine de la gestion, la mise en œuvre et le suivi-évaluation de projets/programmes d'appui au développement régional ;
- Expériences probantes dans le montage, l'analyse et l'évaluation des plans d'affaires ;
- Disposant d'une solide connaissance du contexte économique et social de la Région d'intervention choisie, notamment sur les secteurs cibles du Projet ;
- Ayant une bonne connaissance de l'environnement et des enjeux entrepreneuriaux à Madagascar ;
- Disposant d'une bonne connaissance des procédures des bailleurs de fonds, celles de la Banque Mondiale constitueraient un atout ;
- Grande capacité de communication interpersonnelle ;
- Maîtrise des outils informatiques ;
- Maîtrise parfaite du malagasy et du français à l'oral et à l'écrit. La maîtrise de l'anglais est un atout ;
- Fortes capacités rédactionnelle ainsi que d'analyse et de synthèse ;
- Vif, dynamique, capable de prendre des initiatives, apte à travailler de manière autonome mais également en équipe.

Termes de Référence

RECRUTEMENT D'UN CHARGE DE PROGRAMME POUR LE PROGRAMME DE FACILITATION DES INVESTISSEMENTS PRIVÉS ET DE L'ENTREPRENEURIAT A MADAGASCAR (FIEM) DU PROJET PIC3

Poste basé à Atsinanana

1. Contexte

Le Gouvernement Malagasy a obtenu un financement de la Banque Mondiale pour financer une troisième phase du Projet Pôles Intégrés de Croissance (Projet PIC) dans le cadre d'un projet intitulé « Projet de Transformation Economique pour la Croissance Inclusive » (PIC3). Cette nouvelle phase permettra d'ajouter, en sus du Tourisme et de l'Agribusiness, le secteur Digital en tant que nouveau secteur cible du Projet, mais également d'étendre les zones géographiques d'intervention du Projet Pôles Intégrés de Croissance et Corridors (PIC2.2) selon des priorités fixées par le Gouvernement. Aux quatre (04) zones d'intervention au titre du PIC2.2, à savoir les régions DIANA, ATSIMO ANDREFANA, ANOSY et l'Île de Sainte-Marie, viennent s'ajouter, au titre du nouveau Projet PIC3, six (06) nouvelles régions d'intervention : d'une part le corridor Est du pays incluant les régions ANALANJIROFO, ATSINANANA, VATOVAVY, FITOVINAGNY, ATSIMO ATSINANANA, et d'autre part, la région centrale d'ANALAMANGA. Le nouveau projet s'inscrit ainsi dans un objectif de contribuer à la relance économique à la suite de la pandémie du COVID-19 qui affecte le pays depuis l'année 2020.

L'objectif du nouveau Projet est d'accroître les investissements privés et la croissance des Petites et Moyennes Entreprises dans des régions et secteurs cibles. Il est structuré autour de trois (03) composantes se renforçant mutuellement qui soutiennent la reprise après COVID-19 : (1) Attirer et retenir les investissements privés et lever les principales contraintes pour soutenir la reprise économique; (2) Lever les contraintes à l'investissement privé et améliorer la compétitivité économique locale pour soutenir la reprise dans les régions et secteurs cibles ; (3) Soutenir la reprise et la croissance des PME et de l'entrepreneuriat dans les secteurs et régions cibles. Trois (03) indicateurs clés ont été retenus pour le Projet : (i) le pourcentage d'augmentation de revenu des entreprises soutenues par le Projet, (ii) le nombre de nouveaux emplois au sein des entreprises appuyées par le Projet, et (iii) la valeur des investissements du secteur privé générés par le Projet.

A propos du Programme de Facilitation des Investissements privés et de l'Entrepreneuriat (FIEM)

Le Programme FIEM fait partie de la composante 3 du PIC3. Ce programme consiste à allouer, sur une base compétitive, un soutien technique et financier aux projets d'investissements privés ou aux projets d'entrepreneuriat dans les secteurs et régions cibles du Projet.

Les financements du Programme FIEM sont alloués suivant 3 fenêtres distinctes, selon le stade de croissance des projets des bénéficiaires :

Fenêtre 1 – Phase de démarrage (Programme Miary) : ces appuis bénéficieront aux entrepreneurs existants ou nouveaux qui ont approfondi leurs projets d'entreprise et combler les lacunes du marché dans les secteurs cibles ou proposent de nouvelles solutions numériques dans les régions du Projet. Ceux-ci pourront demander une assistance technique telles que des formations, des soutiens techniques pratiques ou des orientations vers le marché ; et un soutien financier pour le développement et l'expansion de leurs activités.

Fenêtre 2 – Phase d'accélération : ces appuis sont destinés aux PME un peu plus matures, pour recevoir des services ciblés d'accélération tel qu'un soutien au modèle économique, un accès aux marchés nationaux et internationaux, une préparation à l'investissement, un soutien juridique,

comptable ou technique ; et un financement qui visera à renforcer leurs capacités à augmenter leurs ventes et leur productivité, et à lever des fonds privés supplémentaires.

Fenêtre 3 – Phase de croissance : ces appuis s’adressent aux entreprises ou entités éligibles qui sont en mesure de fournir un financement équivalent à un pourcentage minimum du budget total du projet soumis. Il s’agit d’une subvention de contrepartie catalytique pour financer des sous-projets qui améliorent considérablement la compétitivité des chaînes de valeur cibles de l’agro-business et du tourisme.

Pour chaque fenêtre, les projets seront sélectionnés de manière compétitive sur la base de concours de plan d’affaire.

En vue de la mise en œuvre du Programme FIEM dans les nouvelles régions d’intervention, le Projet fait appel à un Chargé de Programme pour appuyer la préparation, le lancement et le suivi dudit Programme dans la région d’ANTSINANANA.

2. Objectifs et étendue de la mission

Le Chargé de Programme a pour mission d’assurer la gestion quotidienne du Programme FIEM **pour les 3 fenêtres citées ci-dessus** au niveau de son antenne régionale d’affectation, entre autres : le lancement du Programme, la sélection des projets, l’accompagnement des bénéficiaires, l’appui aux décaissements de fonds de subvention, le suivi – évaluation des projets financés, la communication et l’appui à la coordination des activités du Programme au niveau régional.

En lien avec les 3 fenêtres du Programme FIEM, et sans être exhaustive, ses tâches principales portent sur :

a) Le lancement des appels à projets

- Contribuer à la préparation et à l’organisation des appels à projet au niveau régional ;
- Participer aux campagnes et séances de sensibilisation ;
- Assurer l’accueil des demandeurs et les informer sur les démarches à entreprendre (orientation vers le site web du Programme) ;
- Assurer la réception des demandes de financement tout en s’assurant de la complétude et de la conformité des dossiers remis par les candidats ;
- Elaborer et mettre à jour la base de données : enregistrement des dossiers de projets des candidats.

b) La sélection des dossiers de projets

- Participer à la présélection des propositions initiales (Screening) sur la base des grilles d’évaluation du Programme, selon l’organisation et la coordination de l’équipe centrale ;
- En coordination avec l’équipe centrale, organiser les entretiens des porteurs de projet présélectionnés (entretien de personnalité) avec la participation des membres du Comité de Validation Régional, et réaliser la visite du site d’exploitation du projet ;
- Assurer la préparation technique et l’organisation des réunions du Comité de Validation Régional pour la validation des projets sélectionnés ;
- Contribuer à la préparation des conventions et des avenants aux contrats pour les bénéficiaires des fonds de subventions.

c) L’appui aux porteurs de projets dans le respect des différentes procédures

- Participer à la formation et à l’accompagnement des bénéficiaires présélectionnés dans la finalisation des plans d’affaires ;
- En collaboration avec les responsables du Volet Environnement du Projet, accompagner les bénéficiaires dans la fourniture des inputs nécessaires à l’élaboration des fiches et des clauses environnementales.

Une fois la convention signée :

- Appuyer les promoteurs dans la détermination et la constitution des fonds de fonctionnement nécessaire à l'opérationnalisation du projet ;
- Pour les startups, en collaboration avec les AT du Volet Accompagnement, appuyer les entreprises dans la formalisation de leurs entreprises (NIF, STAT, Registre commercial, etc...);
- Accompagner et conseiller les bénéficiaires dans le processus d'acquisition des autorisations d'exploitation (bail/licence, permis d'exploitation, autorisation foncière, etc....) ;
- Assurer la mise en œuvre des formations des bénéficiaires sur les procédures de décaissement de fonds ;
- Assurer le traitement à temps des dossiers de demande de tranches de financements ;
- S'assurer que les décaissements de fonds se font conformément aux politiques et procédures applicables du Projet ;
- Accompagner les bénéficiaires dans le processus de réaménagement budgétaire le cas échéant ;
- Contribuer à la révision éventuelle du manuel d'exécution et des procédures de décaissement des fonds, sur la base de l'expérience pratique de mise en œuvre ;
- Elaborer et actualiser régulièrement la base de données des fournisseurs et prestataires « agréés » par le Programme sur l'expérience pratique de mise en œuvre ;
- Pour la fenêtre 3, constater l'effectivité de l'apport du promoteur selon les conditions décrites dans la convention pendant la durée du projet.

d) Le suivi-évaluation des projets financés :

- Faire le suivi et organiser les inventaires physiques des matériels et équipements acquis dans le cadre des projets financés par le Programme ;
- Assurer le suivi et le contrôle de la mise en œuvre des engagements contractuels ;
- En collaboration avec l'équipe du Volet Accompagnement, contribuer au suivi et au contrôle sur terrain de l'avancement des projets financés ;
- Participer à l'organisation des missions de l'équipe du Programme et du Projet se rapportant au suivi sur terrain ;
- Participer aux réunions d'équipe organisées par le Coordonnateur du Programme et/ou par l'équipe du Projet PIC ;
- Contribuer à la collecte des indicateurs et des données nécessaires pour le système de Suivi – Évaluation du Programme ;
- Au titre de la fenêtre 3, le CP travaillera en étroite collaboration avec l'équipe technique régionale (AT agri, AT infra, AT sauvegarde,...) dans le suivi des activités sur terrain des bénéficiaires tout en se référant aux chronogrammes d'activités et chronogrammes de résultats décrits dans la convention signée avec le bénéficiaire.

e) L'appui à la communication et aux relations institutionnelles ainsi qu'à l'identification d'opportunités

- Contribuer à la conception et à la mise en œuvre du plan de communication du Programme et appuyer les activités de sensibilisation et de prospection d'opérateurs partenaires potentiels du Programme pour les trois Fenêtres ;
- Contribuer à l'identification des opportunités d'entrepreneuriat et d'investissements privés dans les secteurs cibles au sein des pôles d'intervention pour faciliter le ciblage ;
- Appuyer les relations institutionnelles relatives au Programme avec les autorités et partenaires régionaux ;
- Effectuer une veille et faciliter l'établissement de partenariats stratégiques éventuels avec d'autres entités au niveau régional œuvrant dans la promotion de l'entrepreneuriat ou de l'investissement privé et partageant des intérêts communs avec le Programme FIEM.

Et toutes autres tâches en lien avec ses expertises et compétences qui leur seraient confiées par le Coordonnateur du Programme FIEM ou par le Coordonnateur National du Projet PIC.

3. Livrables

- Des rapports d'avancement technique mensuels restituant les réalisations du mois et les perspectives pour le mois prochain incluant le suivi des différents indicateurs fixés, les problèmes rencontrés et les solutions proposées, et les perspectives du mois suivants ;
- Des rapports mensuels des activités des promoteurs appuyés avec leurs perspectives ;
- Un rapport de fin mandat, valable en cas de rupture de contrat, qui récapitulera l'ensemble des interventions et résultats obtenus par le Consultant durant sa mission ainsi que les leçons apprises et les recommandations préconisées.

4. Organisation de travail

La durée prévisionnelle de la mission est de **02 ans renouvelable** et sous réserve d'une évaluation satisfaisante des performances réalisée conjointement par le Coordonnateur du Programme FIEM et le Coordonnateur National du Projet PIC après 6 mois puis annuellement jusqu'à échéance du contrat.

Le consultant sera basé à Tamatave, le chef-lieu de district de la région d'intervention.

Hiérarchiquement, le consultant sera rattaché au Coordonnateur du Programme FIEM mais devra travailler en étroite collaboration avec les membres de l'équipe du Projet PIC.

5. Qualifications requises

- Titulaire d'un Diplôme Universitaire d'études supérieures (minimum Bacc+4) en économie, gestion, administration, ou tout autre domaine pertinent en lien avec la mission ;
- Disposant d'une expérience professionnelle d'au moins cinq (05) ans dans le domaine de la gestion, la mise en œuvre et le suivi-évaluation de projets/programmes d'appui au développement régional ;
- Expériences probantes dans le montage, l'analyse et l'évaluation des plans d'affaires ;
- Disposant d'une solide connaissance du contexte économique et social de la Région d'intervention choisie, notamment sur les secteurs cibles du Projet ;
- Ayant une bonne connaissance de l'environnement et des enjeux entrepreneuriaux à Madagascar ;
- Disposant d'une bonne connaissance des procédures des bailleurs de fonds, celles de la Banque Mondiale constitueraient un atout ;
- Grande capacité de communication interpersonnelle ;
- Maîtrise des outils informatiques ;
- Maîtrise parfaite du malagasy et du français à l'oral et à l'écrit. La maîtrise de l'anglais est un atout ;
- Fortes capacités rédactionnelle ainsi que d'analyse et de synthèse ;
- Vif, dynamique, capable de prendre des initiatives, apte à travailler de manière autonome mais également en équipe.

Termes de Référence

RECRUTEMENT D'UN CHARGE DE PROGRAMME POUR LE PROGRAMME DE FACILITATION DES INVESTISSEMENTS PRIVÉS ET DE L'ENTREPRENEURIAT A MADAGASCAR (FIEM) DU PROJET PIC3

Poste basé à Vatovavy

1. Contexte

Le Gouvernement Malagasy a obtenu un financement de la Banque Mondiale pour financer une troisième phase du Projet Pôles Intégrés de Croissance (Projet PIC) dans le cadre d'un projet intitulé « Projet de Transformation Economique pour la Croissance Inclusive » (PIC3). Cette nouvelle phase permettra d'ajouter, en sus du Tourisme et de l'Agribusiness, le secteur Digital en tant que nouveau secteur cible du Projet, mais également d'étendre les zones géographiques d'intervention du Projet Pôles Intégrés de Croissance et Corridors (PIC2.2) selon des priorités fixées par le Gouvernement. Aux quatre (04) zones d'intervention au titre du PIC2.2, à savoir les régions DIANA, ATSIMO ANDREFANA, ANOSY et l'Île de Sainte-Marie, viennent s'ajouter, au titre du nouveau Projet PIC3, six (06) nouvelles régions d'intervention : d'une part le corridor Est du pays incluant les régions ANALANJIROFO, ATSINANANA, VATOVAVY, FITOVINAGNY, ATSIMO ATSINANANA, et d'autre part, la région centrale d'ANALAMANGA. Le nouveau projet s'inscrit ainsi dans un objectif de contribuer à la relance économique à la suite de la pandémie du COVID-19 qui affecte le pays depuis l'année 2020.

L'objectif du nouveau Projet est d'accroître les investissements privés et la croissance des Petites et Moyennes Entreprises dans des régions et secteurs cibles. Il est structuré autour de trois (03) composantes se renforçant mutuellement qui soutiennent la reprise après COVID-19 : (1) Attirer et retenir les investissements privés et lever les principales contraintes pour soutenir la reprise économique; (2) Lever les contraintes à l'investissement privé et améliorer la compétitivité économique locale pour soutenir la reprise dans les régions et secteurs cibles ; (3) Soutenir la reprise et la croissance des PME et de l'entrepreneuriat dans les secteurs et régions cibles. Trois (03) indicateurs clés ont été retenus pour le Projet : (i) le pourcentage d'augmentation de revenu des entreprises soutenues par le Projet, (ii) le nombre de nouveaux emplois au sein des entreprises appuyées par le Projet, et (iii) la valeur des investissements du secteur privé générés par le Projet.

A propos du Programme de Facilitation des Investissements privés et de l'Entrepreneuriat (FIEM)

Le Programme FIEM fait partie de la composante 3 du PIC3. Ce programme consiste à allouer, sur une base compétitive, un soutien technique et financier aux projets d'investissements privés ou aux projets d'entrepreneuriat dans les secteurs et régions cibles du Projet.

Les financements du Programme FIEM sont alloués suivant 3 fenêtres distinctes, selon le stade de croissance des projets des bénéficiaires :

Fenêtre 1 – Phase de démarrage (Programme Miary) : ces appuis bénéficieront aux entrepreneurs existants ou nouveaux qui ont approfondi leurs projets d'entreprise et combler les lacunes du marché dans les secteurs cibles ou proposent de nouvelles solutions numériques dans les régions du Projet. Ceux-ci pourront demander une assistance technique telles que des formations, des soutiens techniques pratiques ou des orientations vers le marché ; et un soutien financier pour le développement et l'expansion de leurs activités.

Fenêtre 2 – Phase d'accélération : ces appuis sont destinés aux PME un peu plus matures, pour recevoir des services ciblés d'accélération tel qu'un soutien au modèle économique, un accès aux marchés nationaux et internationaux, une préparation à l'investissement, un soutien juridique,

comptable ou technique ; et un financement qui visera à renforcer leurs capacités à augmenter leurs ventes et leur productivité, et à lever des fonds privés supplémentaires.

Fenêtre 3 – Phase de croissance : ces appuis s’adressent aux entreprises ou entités éligibles qui sont en mesure de fournir un financement équivalent à un pourcentage minimum du budget total du projet soumis. Il s’agit d’une subvention de contrepartie catalytique pour financer des sous-projets qui améliorent considérablement la compétitivité des chaînes de valeur cibles de l’agro-business et du tourisme.

Pour chaque fenêtre, les projets seront sélectionnés de manière compétitive sur la base de concours de plan d’affaire.

En vue de la mise en œuvre du Programme FIEM dans les nouvelles régions d’intervention, le Projet fait appel à un Chargé de Programme pour appuyer la préparation, le lancement et le suivi dudit Programme dans la région de VATOVAVY.

2. Objectifs et étendue de la mission

Le Chargé de Programme a pour mission d’assurer la gestion quotidienne du Programme FIEM FIEM **pour les 3 fenêtres citées ci-dessus** au niveau de son antenne régionale d’affectation, entre autres : le lancement du Programme, la sélection des projets, l’accompagnement des bénéficiaires, l’appui aux décaissements de fonds de subvention, le suivi – évaluation des projets financés, la communication et l’appui à la coordination des activités du Programme au niveau régional.

En lien avec les 3 fenêtres du Programme FIEM, et sans être exhaustive, ses tâches principales portent sur :

a) Le lancement des appels à projets

- Contribuer à la préparation et à l’organisation des appels à projet au niveau régional ;
- Participer aux campagnes et séances de sensibilisation ;
- Assurer l’accueil des demandeurs et les informer sur les démarches à entreprendre (orientation vers le site web du Programme) ;
- Assurer la réception des demandes de financement tout en s’assurant de la complétude et de la conformité des dossiers remis par les candidats ;
- Elaborer et mettre à jour la base de données : enregistrement des dossiers de projets des candidats.

b) La sélection des dossiers de projets

- Participer à la présélection des propositions initiales (Screening) sur la base des grilles d’évaluation du Programme, selon l’organisation et la coordination de l’équipe centrale ;
- En coordination avec l’équipe centrale, organiser les entretiens des porteurs de projet présélectionnés (entretien de personnalité) avec la participation des membres du Comité de Validation Régional, et réaliser la visite du site d’exploitation du projet ;
- Assurer la préparation technique et l’organisation des réunions du Comité de Validation Régional pour la validation des projets sélectionnés ;
- Contribuer à la préparation des conventions et des avenants aux contrats pour les bénéficiaires des fonds de subventions.

c) L’appui aux porteurs de projets dans le respect des différentes procédures

- Participer à la formation et à l’accompagnement des bénéficiaires présélectionnés dans la finalisation des plans d’affaires ;
- En collaboration avec les responsables du Volet Environnement du Projet, accompagner les bénéficiaires dans la fourniture des inputs nécessaires à l’élaboration des fiches et des clauses environnementales.

Une fois la convention signée :

- Appuyer les promoteurs dans la détermination et la constitution des fonds de fonctionnement nécessaire à l'opérationnalisation du projet ;
- Pour les startups, en collaboration avec les AT du Volet Accompagnement, appuyer les entreprises dans la formalisation de leurs entreprises (NIF, STAT, Registre commercial, etc...) ;
- Accompagner et conseiller les bénéficiaires dans le processus d'acquisition des autorisations d'exploitation (bail/licence, permis d'exploitation, autorisation foncière, etc....) ;
- Assurer la mise en œuvre des formations des bénéficiaires sur les procédures de décaissement de fonds ;
- Assurer le traitement à temps des dossiers de demande de tranches de financements ;
- S'assurer que les décaissements de fonds se font conformément aux politiques et procédures applicables du Projet ;
- Accompagner les bénéficiaires dans le processus de réaménagement budgétaire le cas échéant ;
- Contribuer à la révision éventuelle du manuel d'exécution et des procédures de décaissement des fonds, sur la base de l'expérience pratique de mise en œuvre ;
- Elaborer et actualiser régulièrement la base de données des fournisseurs et prestataires « agréés » par le Programme sur l'expérience pratique de mise en œuvre ;
- Pour la fenêtre 3, constater l'effectivité de l'apport du promoteur selon les conditions décrites dans la convention pendant la durée du projet.

d) Le suivi-évaluation des projets financés :

- Faire le suivi et organiser les inventaires physiques des matériels et équipements acquis dans le cadre des projets financés par le Programme ;
- Assurer le suivi et le contrôle de la mise en œuvre des engagements contractuels ;
- En collaboration avec l'équipe du Volet Accompagnement, contribuer au suivi et au contrôle sur terrain de l'avancement des projets financés ;
- Participer à l'organisation des missions de l'équipe du Programme et du Projet se rapportant au suivi sur terrain ;
- Participer aux réunions d'équipe organisées par le Coordonnateur du Programme et/ou par l'équipe du Projet PIC ;
- Contribuer à la collecte des indicateurs et des données nécessaires pour le système de Suivi – Évaluation du Programme ;
- Au titre de la fenêtre 3, le CP travaillera en étroite collaboration avec l'équipe technique régionale (AT agri, AT infra, AT sauvegarde,...) dans le suivi des activités sur terrain des bénéficiaires tout en se référant aux chronogrammes d'activités et chronogrammes de résultats décrits dans la convention signée avec le bénéficiaire.

e) L'appui à la communication et aux relations institutionnelles ainsi qu'à l'identification d'opportunités

- Contribuer à la conception et à la mise en œuvre du plan de communication du Programme et appuyer les activités de sensibilisation et de prospection d'opérateurs partenaires potentiels du Programme pour les trois Fenêtres ;
- Contribuer à l'identification des opportunités d'entrepreneuriat et d'investissements privés dans les secteurs cibles au sein des pôles d'intervention pour faciliter le ciblage ;
- Appuyer les relations institutionnelles relatives au Programme avec les autorités et partenaires régionaux ;
- Effectuer une veille et faciliter l'établissement de partenariats stratégiques éventuels avec d'autres entités au niveau régional œuvrant dans la promotion de l'entrepreneuriat ou de l'investissement privé et partageant des intérêts communs avec le Programme FIEM.

Et toutes autres tâches en lien avec ses expertises et compétences qui leur seraient confiées par le Coordonnateur du Programme FIEM ou par le Coordonnateur National du Projet PIC.

3. Livrables

- Des rapports d'avancement technique mensuels restituant les réalisations du mois et les perspectives pour le mois prochain incluant le suivi des différents indicateurs fixés, les problèmes rencontrés et les solutions proposées, et les perspectives du mois suivants ;
- Des rapports mensuels des activités des promoteurs appuyés avec leurs perspectives ;
- Un rapport de fin mandat, valable en cas de rupture de contrat, qui récapitulera l'ensemble des interventions et résultats obtenus par le Consultant durant sa mission ainsi que les leçons apprises et les recommandations préconisées.

4. Organisation de travail

La durée prévisionnelle de la mission est de **02 ans renouvelable** et sous réserve d'une évaluation satisfaisante des performances réalisée conjointement par le Coordonnateur du Programme FIEM et le Coordonnateur National du Projet PIC après 6 mois puis annuellement jusqu'à échéance du contrat.

Le consultant sera basé à Mananjary, le chef-lieu de districts de la région d'intervention.

Hiérarchiquement, le consultant sera rattaché au Coordonnateur du Programme FIEM mais devra travailler en étroite collaboration avec les membres de l'équipe du Projet PIC.

5. Qualifications requises

- Titulaire d'un Diplôme Universitaire d'études supérieures (minimum Bacc+4) en économie, gestion, administration, ou tout autre domaine pertinent en lien avec la mission ;
- Disposant d'une expérience professionnelle d'au moins cinq (05) ans dans le domaine de la gestion, la mise en œuvre et le suivi-évaluation de projets/programmes d'appui au développement régional ;
- Expériences probantes dans le montage, l'analyse et l'évaluation des plans d'affaires ;
- Disposant d'une solide connaissance du contexte économique et social de la Région d'intervention choisie, notamment sur les secteurs cibles du Projet ;
- Ayant une bonne connaissance de l'environnement et des enjeux entrepreneuriaux à Madagascar ;
- Disposant d'une bonne connaissance des procédures des bailleurs de fonds, celles de la Banque Mondiale constitueraient un atout ;
- Grande capacité de communication interpersonnelle ;
- Maîtrise des outils informatiques ;
- Maîtrise parfaite du malagasy et du français à l'oral et à l'écrit. La maîtrise de l'anglais est un atout ;
- Fortes capacités rédactionnelle ainsi que d'analyse et de synthèse ;
- Vif, dynamique, capable de prendre des initiatives, apte à travailler de manière autonome mais également en équipe.

Termes de Référence

RECRUTEMENT D'UN CHARGE DE PROGRAMME POUR LE PROGRAMME DE FACILITATION DES INVESTISSEMENTS PRIVES ET DE L'ENTREPRENEURIAT A MADAGASCAR (FIEM) DU PROJET PIC3

Poste basé à Fitovinagny

1. Contexte

Le Gouvernement Malagasy a obtenu un financement de la Banque Mondiale pour financer une troisième phase du Projet Pôles Intégrés de Croissance (Projet PIC) dans le cadre d'un projet intitulé « Projet de Transformation Economique pour la Croissance Inclusive » (PIC3). Cette nouvelle phase permettra d'ajouter, en sus du Tourisme et de l'Agribusiness, le secteur Digital en tant que nouveau secteur cible du Projet, mais également d'étendre les zones géographiques d'intervention du Projet Pôles Intégrés de Croissance et Corridors (PIC2.2) selon des priorités fixées par le Gouvernement. Aux quatre (04) zones d'intervention au titre du PIC2.2, à savoir les régions DIANA, ATSIMO ANDREFANA, ANOSY et l'Île de Sainte-Marie, viennent s'ajouter, au titre du nouveau Projet PIC3, six (06) nouvelles régions d'intervention : d'une part le corridor Est du pays incluant les régions ANALANJIROFO, ATSINANANA, VATOVAVY, FITOVINAGNY, ATSIMO ATSIANANA, et d'autre part, la région centrale d'ANALAMANGA. Le nouveau projet s'inscrit ainsi dans un objectif de contribuer à la relance économique à la suite de la pandémie du COVID-19 qui affecte le pays depuis l'année 2020.

L'objectif du nouveau Projet est d'accroître les investissements privés et la croissance des Petites et Moyennes Entreprises dans des régions et secteurs cibles. Il est structuré autour de trois (03) composantes se renforçant mutuellement qui soutiennent la reprise après COVID-19 : (1) Attirer et retenir les investissements privés et lever les principales contraintes pour soutenir la reprise économique; (2) Lever les contraintes à l'investissement privé et améliorer la compétitivité économique locale pour soutenir la reprise dans les régions et secteurs cibles ; (3) Soutenir la reprise et la croissance des PME et de l'entrepreneuriat dans les secteurs et régions cibles. Trois (03) indicateurs clés ont été retenus pour le Projet : (i) le pourcentage d'augmentation de revenu des entreprises soutenues par le Projet, (ii) le nombre de nouveaux emplois au sein des entreprises appuyées par le Projet, et (iii) la valeur des investissements du secteur privé générés par le Projet.

A propos du Programme de Facilitation des Investissements privés et de l'Entrepreneuriat (FIEM)

Le Programme FIEM fait partie de la composante 3 du PIC3. Ce programme consiste à allouer, sur une base compétitive, un soutien technique et financier aux projets d'investissements privés ou aux projets d'entrepreneuriat dans les secteurs et régions cibles du Projet.

Les financements du Programme FIEM sont alloués suivant 3 fenêtres distinctes, selon le stade de croissance des projets des bénéficiaires :

Fenêtre 1 – Phase de démarrage (Programme Miary) : ces appuis bénéficieront aux entrepreneurs existants ou nouveaux qui ont approfondi leurs projets d'entreprise et comblent les lacunes du marché dans les secteurs cibles ou proposent de nouvelles solutions numériques dans les régions du Projet. Ceux-ci pourront demander une assistance technique telles que des formations, des soutiens techniques pratiques ou des orientations vers le marché ; et un soutien financier pour le développement et l'expansion de leurs activités.

Fenêtre 2 – Phase d'accélération : ces appuis sont destinés aux PME un peu plus matures, pour recevoir des services ciblés d'accélération tel qu'un soutien au modèle économique, un accès aux marchés nationaux et internationaux, une préparation à l'investissement, un soutien juridique,

comptable ou technique ; et un financement qui visera à renforcer leurs capacités à augmenter leurs ventes et leur productivité, et à lever des fonds privés supplémentaires.

Fenêtre 3 – Phase de croissance : ces appuis s’adressent aux entreprises ou entités éligibles qui sont en mesure de fournir un financement équivalent à un pourcentage minimum du budget total du projet soumis. Il s’agit d’une subvention de contrepartie catalytique pour financer des sous-projets qui améliorent considérablement la compétitivité des chaînes de valeur cibles de l’agro-business et du tourisme.

Pour chaque fenêtre, les projets seront sélectionnés de manière compétitive sur la base de concours de plan d’affaire.

En vue de la mise en œuvre du Programme FIEM dans les nouvelles régions d’intervention, le Projet fait appel à un Chargé de Programme pour appuyer la préparation, le lancement et le suivi dudit Programme dans la région FITOVINAGNY.

2. Objectifs et étendue de la mission

Le Chargé de Programme a pour mission d’assurer la gestion quotidienne du Programme FIEM **pour les 3 fenêtres citées ci-dessus** au niveau de son antenne régionale d’affectation, entre autres : le lancement du Programme, la sélection des projets, l’accompagnement des bénéficiaires, l’appui aux décaissements de fonds de subvention, le suivi – évaluation des projets financés, la communication et l’appui à la coordination des activités du Programme au niveau régional.

En lien avec les 3 fenêtres du Programme FIEM , et sans être exhaustive, ses tâches principales portent sur :

a) Le lancement des appels à projets

- Contribuer à la préparation et à l’organisation des appels à projet au niveau régional ;
- Participer aux campagnes et séances de sensibilisation ;
- Assurer l’accueil des demandeurs et les informer sur les démarches à entreprendre (orientation vers le site web du Programme) ;
- Assurer la réception des demandes de financement tout en s’assurant de la complétude et de la conformité des dossiers remis par les candidats ;
- Elaborer et mettre à jour la base de données : enregistrement des dossiers de projets des candidats.

b) La sélection des dossiers de projets

- Participer à la présélection des propositions initiales (Screening) sur la base des grilles d’évaluation du Programme, selon l’organisation et la coordination de l’équipe centrale ;
- En coordination avec l’équipe centrale, organiser les entretiens des porteurs de projet présélectionnés (entretien de personnalité) avec la participation des membres du Comité de Validation Régional, et réaliser la visite du site d’exploitation du projet ;
- Assurer la préparation technique et l’organisation des réunions du Comité de Validation Régional pour la validation des projets sélectionnés ;
- Contribuer à la préparation des conventions et des avenants aux contrats pour les bénéficiaires des fonds de subventions.

c) L’appui aux porteurs de projets dans le respect des différentes procédures

- Participer à la formation et à l’accompagnement des bénéficiaires présélectionnés dans la finalisation des plans d’affaires ;
- En collaboration avec les responsables du Volet Environnement du Projet, accompagner les bénéficiaires dans la fourniture des inputs nécessaires à l’élaboration des fiches et des clauses environnementales.

Une fois la convention signée :

- Appuyer les promoteurs dans la détermination et la constitution des fonds de fonctionnement nécessaire à l'opérationnalisation du projet ;
- Pour les startups, en collaboration avec les AT du Volet Accompagnement, appuyer les entreprises dans la formalisation de leurs entreprises (NIF, STAT, Registre commercial, etc...) ;
- Accompagner et conseiller les bénéficiaires dans le processus d'acquisition des autorisations d'exploitation (bail/licence, permis d'exploitation, autorisation foncière, etc....) ;
- Assurer la mise en œuvre des formations des bénéficiaires sur les procédures de décaissement de fonds ;
- Assurer le traitement à temps des dossiers de demande de tranches de financements ;
- S'assurer que les décaissements de fonds se font conformément aux politiques et procédures applicables du Projet ;
- Accompagner les bénéficiaires dans le processus de réaménagement budgétaire le cas échéant ;
- Contribuer à la révision éventuelle du manuel d'exécution et des procédures de décaissement des fonds, sur la base de l'expérience pratique de mise en œuvre ;
- Elaborer et actualiser régulièrement la base de données des fournisseurs et prestataires « agréés » par le Programme sur l'expérience pratique de mise en œuvre ;
- Pour la fenêtre 3, constater l'effectivité de l'apport du promoteur selon les conditions décrites dans la convention pendant la durée du projet.

d) Le suivi-évaluation des projets financés :

- Faire le suivi et organiser les inventaires physiques des matériels et équipements acquis dans le cadre des projets financés par le Programme ;
- Assurer le suivi et le contrôle de la mise en œuvre des engagements contractuels ;
- En collaboration avec l'équipe du Volet Accompagnement, contribuer au suivi et au contrôle sur terrain de l'avancement des projets financés ;
- Participer à l'organisation des missions de l'équipe du Programme et du Projet se rapportant au suivi sur terrain ;
- Participer aux réunions d'équipe organisées par le Coordonnateur du Programme et/ou par l'équipe du Projet PIC ;
- Contribuer à la collecte des indicateurs et des données nécessaires pour le système de Suivi – Évaluation du Programme ;
- Au titre de la fenêtre 3, le CP travaillera en étroite collaboration avec l'équipe technique régionale (AT agri, AT infra, AT sauvegarde,...) dans le suivi des activités sur terrain des bénéficiaires tout en se référant aux chronogrammes d'activités et chronogrammes de résultats décrits dans la convention signée avec le bénéficiaire.

e) L'appui à la communication et aux relations institutionnelles ainsi qu'à l'identification d'opportunités

- Contribuer à la conception et à la mise en œuvre du plan de communication du Programme et appuyer les activités de sensibilisation et de prospection d'opérateurs partenaires potentiels du Programme pour les trois Fenêtres ;
- Contribuer à l'identification des opportunités d'entrepreneuriat et d'investissements privés dans les secteurs cibles au sein des pôles d'intervention pour faciliter le ciblage ;
- Appuyer les relations institutionnelles relatives au Programme avec les autorités et partenaires régionaux ;
- Effectuer une veille et faciliter l'établissement de partenariats stratégiques éventuels avec d'autres entités au niveau régional œuvrant dans la promotion de l'entrepreneuriat ou de l'investissement privé et partageant des intérêts communs avec le Programme FIEM.

Et toutes autres tâches en lien avec ses expertises et compétences qui leur seraient confiées par le Coordonnateur du Programme FIEM ou par le Coordonnateur National du Projet PIC.

3. Livrables

- Des rapports d'avancement technique mensuels restituant les réalisations du mois et les perspectives pour le mois prochain incluant le suivi des différents indicateurs fixés, les problèmes rencontrés et les solutions proposées, et les perspectives du mois suivants ;
- Des rapports mensuels des activités des promoteurs appuyés avec leurs perspectives ;
- Un rapport de fin mandat, valable en cas de rupture de contrat, qui récapitulera l'ensemble des interventions et résultats obtenus par le Consultant durant sa mission ainsi que les leçons apprises et les recommandations préconisées.

4. Organisation de travail

La durée prévisionnelle de la mission est de **02 ans renouvelable** et sous réserve d'une évaluation satisfaisante des performances réalisée conjointement par le Coordonnateur du Programme FIEM et le Coordonnateur National du Projet PIC après 6 mois puis annuellement jusqu'à échéance du contrat.

Le consultant sera basé à Manakara, le chef-lieu de district de la région d'intervention.

Hiérarchiquement, le consultant sera rattaché au Coordonnateur du Programme FIEM mais devra travailler en étroite collaboration avec les membres de l'équipe du Projet PIC.

5. Qualifications requises

- Titulaire d'un Diplôme Universitaire d'études supérieures (minimum Bacc+4) en économie, gestion, administration, ou tout autre domaine pertinent en lien avec la mission ;
- Disposant d'une expérience professionnelle d'au moins cinq (05) ans dans le domaine de la gestion, la mise en œuvre et le suivi-évaluation de projets/programmes d'appui au développement régional ;
- Expériences probantes dans le montage, l'analyse et l'évaluation des plans d'affaires ;
- Disposant d'une solide connaissance du contexte économique et social de la Région d'intervention choisie, notamment sur les secteurs cibles du Projet ;
- Ayant une bonne connaissance de l'environnement et des enjeux entrepreneuriaux à Madagascar ;
- Disposant d'une bonne connaissance des procédures des bailleurs de fonds, celles de la Banque Mondiale constitueraient un atout ;
- Grande capacité de communication interpersonnelle ;
- Maîtrise des outils informatiques ;
- Maîtrise parfaite du malagasy et du français à l'oral et à l'écrit. La maîtrise de l'anglais est un atout ;
- Fortes capacités rédactionnelles ainsi que d'analyse et de synthèse ;
- Vif, dynamique, capable de prendre des initiatives, apte à travailler de manière autonome mais également en équipe.

Termes de Référence

RECRUTEMENT D'UN CHARGE DE PROGRAMME POUR LE PROGRAMME DE FACILITATION DES INVESTISSEMENTS PRIVÉS ET DE L'ENTREPRENEURIAT A MADAGASCAR (FIEM) DU PROJET PIC3

Poste basé à Analanjofo Atsimo Atsinanana

1. Contexte

Le Gouvernement Malagasy a obtenu un financement de la Banque Mondiale pour financer une troisième phase du Projet Pôles Intégrés de Croissance (Projet PIC) dans le cadre d'un projet intitulé « Projet de Transformation Economique pour la Croissance Inclusive » (PIC3). Cette nouvelle phase permettra d'ajouter, en sus du Tourisme et de l'Agribusiness, le secteur Digital en tant que nouveau secteur cible du Projet, mais également d'étendre les zones géographiques d'intervention du Projet Pôles Intégrés de Croissance et Corridors (PIC2.2) selon des priorités fixées par le Gouvernement. Aux quatre (04) zones d'intervention au titre du PIC2.2, à savoir les régions DIANA, ATSIMO ANDREFANA, ANOSY et l'Île de Sainte-Marie, viennent s'ajouter, au titre du nouveau Projet PIC3, six (06) nouvelles régions d'intervention : d'une part le corridor Est du pays incluant les régions ANALANJIROFO, ATSINANANA, VATOVAVY, FITOVINAGNY, ATSIMO ATSINANANA, et d'autre part, la région centrale d'ANALAMANGA. Le nouveau projet s'inscrit ainsi dans un objectif de contribuer à la relance économique à la suite de la pandémie du COVID-19 qui affecte le pays depuis l'année 2020.

L'objectif du nouveau Projet est d'accroître les investissements privés et la croissance des Petites et Moyennes Entreprises dans des régions et secteurs cibles. Il est structuré autour de trois (03) composantes se renforçant mutuellement qui soutiennent la reprise après COVID-19 : (1) Attirer et retenir les investissements privés et lever les principales contraintes pour soutenir la reprise économique; (2) Lever les contraintes à l'investissement privé et améliorer la compétitivité économique locale pour soutenir la reprise dans les régions et secteurs cibles ; (3) Soutenir la reprise et la croissance des PME et de l'entrepreneuriat dans les secteurs et régions cibles. Trois (03) indicateurs clés ont été retenus pour le Projet : (i) le pourcentage d'augmentation de revenu des entreprises soutenues par le Projet, (ii) le nombre de nouveaux emplois au sein des entreprises appuyées par le Projet, et (iii) la valeur des investissements du secteur privé générés par le Projet.

A propos du Programme de Facilitation des Investissements privés et de l'Entrepreneuriat (FIEM)

Le Programme FIEM fait partie de la composante 3 du PIC3. Ce programme consiste à allouer, sur une base compétitive, un soutien technique et financier aux projets d'investissements privés ou aux projets d'entrepreneuriat dans les secteurs et régions cibles du Projet.

Les financements du Programme FIEM sont alloués suivant 3 fenêtres distinctes, selon le stade de croissance des projets des bénéficiaires :

Fenêtre 1 – Phase de démarrage (Programme Miary) : ces appuis bénéficieront aux entrepreneurs existants ou nouveaux qui ont approfondi leurs projets d'entreprise et combler les lacunes du marché dans les secteurs cibles ou proposent de nouvelles solutions numériques dans les régions du Projet. Ceux-ci pourront demander une assistance technique telles que des formations, des soutiens techniques pratiques ou des orientations vers le marché ; et un soutien financier pour le développement et l'expansion de leurs activités.

Fenêtre 2 – Phase d'accélération : ces appuis sont destinés aux PME un peu plus matures, pour recevoir des services ciblés d'accélération tel qu'un soutien au modèle économique, un accès aux marchés nationaux et internationaux, une préparation à l'investissement, un soutien juridique,

comptable ou technique ; et un financement qui visera à renforcer leurs capacités à augmenter leurs ventes et leur productivité, et à lever des fonds privés supplémentaires.

Fenêtre 3 – Phase de croissance : ces appuis s’adressent aux entreprises ou entités éligibles qui sont en mesure de fournir un financement équivalent à un pourcentage minimum du budget total du projet soumis. Il s’agit d’une subvention de contrepartie catalytique pour financer des sous-projets qui améliorent considérablement la compétitivité des chaînes de valeur cibles de l’agro-business et du tourisme.

Pour chaque fenêtre, les projets seront sélectionnés de manière compétitive sur la base de concours de plan d’affaire.

En vue de la mise en œuvre du Programme FIEM dans les nouvelles régions d’intervention, le Projet fait appel à un Chargé de Programme pour appuyer la préparation, le lancement et le suivi dudit Programme dans la région d’ATSIMO ATSIANANA.

2. Objectifs et étendue de la mission

Le Chargé de Programme a pour mission d’assurer la gestion quotidienne du Programme FIEM **pour les 3 fenêtres citées ci-dessus** au niveau de son antenne régionale d’affectation, entre autres : le lancement du Programme, la sélection des projets, l’accompagnement des bénéficiaires, l’appui aux décaissements de fonds de subvention, le suivi – évaluation des projets financés, la communication et l’appui à la coordination des activités du Programme au niveau régional.

En lien avec les 3 fenêtres du Programme FIEM, et sans être exhaustive, ses tâches principales portent sur :

a) Le lancement des appels à projets

- Contribuer à la préparation et à l’organisation des appels à projet au niveau régional ;
- Participer aux campagnes et séances de sensibilisation ;
- Assurer l’accueil des demandeurs et les informer sur les démarches à entreprendre (orientation vers le site web du Programme) ;
- Assurer la réception des demandes de financement tout en s’assurant de la complétude et de la conformité des dossiers remis par les candidats ;
- Elaborer et mettre à jour la base de données : enregistrement des dossiers de projets des candidats.

b) La sélection des dossiers de projets

- Participer à la présélection des propositions initiales (Screening) sur la base des grilles d’évaluation du Programme, selon l’organisation et la coordination de l’équipe centrale ;
- En coordination avec l’équipe centrale, organiser les entretiens des porteurs de projet présélectionnés (entretien de personnalité) avec la participation des membres du Comité de Validation Régional, et réaliser la visite du site d’exploitation du projet ;
- Assurer la préparation technique et l’organisation des réunions du Comité de Validation Régional pour la validation des projets sélectionnés ;
- Contribuer à la préparation des conventions et des avenants aux contrats pour les bénéficiaires des fonds de subventions.

c) L’appui aux porteurs de projets dans le respect des différentes procédures

- Participer à la formation et à l’accompagnement des bénéficiaires présélectionnés dans la finalisation des plans d’affaires ;
- En collaboration avec les responsables du Volet Environnement du Projet, accompagner les bénéficiaires dans la fourniture des inputs nécessaires à l’élaboration des fiches et des clauses environnementales.

Une fois la convention signée :

- Appuyer les promoteurs dans la détermination et la constitution des fonds de fonctionnement nécessaire à l'opérationnalisation du projet ;
- Pour les startups, en collaboration avec les AT du Volet Accompagnement, appuyer les entreprises dans la formalisation de leurs entreprises (NIF, STAT, Registre commercial, etc...);
- Accompagner et conseiller les bénéficiaires dans le processus d'acquisition des autorisations d'exploitation (bail/licence, permis d'exploitation, autorisation foncière, etc....) ;
- Assurer la mise en œuvre des formations des bénéficiaires sur les procédures de décaissement de fonds ;
- Assurer le traitement à temps des dossiers de demande de tranches de financements ;
- S'assurer que les décaissements de fonds se font conformément aux politiques et procédures applicables du Projet ;
- Accompagner les bénéficiaires dans le processus de réaménagement budgétaire le cas échéant ;
- Contribuer à la révision éventuelle du manuel d'exécution et des procédures de décaissement des fonds, sur la base de l'expérience pratique de mise en œuvre ;
- Elaborer et actualiser régulièrement la base de données des fournisseurs et prestataires « agréés » par le Programme sur l'expérience pratique de mise en œuvre ;
- Pour la fenêtre 3, constater l'effectivité de l'apport du promoteur selon les conditions décrites dans la convention pendant la durée du projet.

d) Le suivi-évaluation des projets financés :

- Faire le suivi et organiser les inventaires physiques des matériels et équipements acquis dans le cadre des projets financés par le Programme ;
- Assurer le suivi et le contrôle de la mise en œuvre des engagements contractuels ;
- En collaboration avec l'équipe du Volet Accompagnement, contribuer au suivi et au contrôle sur terrain de l'avancement des projets financés ;
- Participer à l'organisation des missions de l'équipe du Programme et du Projet se rapportant au suivi sur terrain ;
- Participer aux réunions d'équipe organisées par le Coordonnateur du Programme et/ou par l'équipe du Projet PIC ;
- Contribuer à la collecte des indicateurs et des données nécessaires pour le système de Suivi – Évaluation du Programme ;
- Au titre de la fenêtre 3, le CP travaillera en étroite collaboration avec l'équipe technique régionale (AT agri, AT infra, AT sauvegarde,...) dans le suivi des activités sur terrain des bénéficiaires tout en se référant aux chronogrammes d'activités et chronogrammes de résultats décrits dans la convention signée avec le bénéficiaire.

e) L'appui à la communication et aux relations institutionnelles ainsi qu'à l'identification d'opportunités

- Contribuer à la conception et à la mise en œuvre du plan de communication du Programme et appuyer les activités de sensibilisation et de prospection d'opérateurs partenaires potentiels du Programme pour les trois Fenêtres ;
- Contribuer à l'identification des opportunités d'entrepreneuriat et d'investissements privés dans les secteurs cibles au sein des pôles d'intervention pour faciliter le ciblage ;
- Appuyer les relations institutionnelles relatives au Programme avec les autorités et partenaires régionaux ;
- Effectuer une veille et faciliter l'établissement de partenariats stratégiques éventuels avec d'autres entités au niveau régional œuvrant dans la promotion de l'entrepreneuriat ou de l'investissement privé et partageant des intérêts communs avec le Programme FIEM.

Et toutes autres tâches en lien avec ses expertises et compétences qui leur seraient confiées par le Coordonnateur du Programme FIEM ou par le Coordonnateur National du Projet PIC.

3. Livrables

- Des rapports d'avancement technique mensuels restituant les réalisations du mois et les perspectives pour le mois prochain incluant le suivi des différents indicateurs fixés, les problèmes rencontrés et les solutions proposées, et les perspectives du mois suivants ;
- Des rapports mensuels des activités des promoteurs appuyés avec leurs perspectives ;
- Un rapport de fin mandat, valable en cas de rupture de contrat, qui récapitulera l'ensemble des interventions et résultats obtenus par le Consultant durant sa mission ainsi que les leçons apprises et les recommandations préconisées.

4. Organisation de travail

La durée prévisionnelle de la mission est de **02 ans renouvelable** et sous réserve d'une évaluation satisfaisante des performances réalisée conjointement par le Coordonnateur du Programme FIEM et le Coordonnateur National du Projet PIC après 6 mois puis annuellement jusqu'à échéance du contrat.

Le consultant sera basé à Farafangana, le chef-lieu du district de la région d'intervention.

Hiérarchiquement, le consultant sera rattaché au Coordonnateur du Programme FIEM mais devra travailler en étroite collaboration avec les membres de l'équipe du Projet PIC.

5. Qualifications requises

- Titulaire d'un Diplôme Universitaire d'études supérieures (minimum Bacc+4) en économie, gestion, administration, ou tout autre domaine pertinent en lien avec la mission ;
- Disposant d'une expérience professionnelle d'au moins cinq (05) ans dans le domaine de la gestion, la mise en œuvre et le suivi-évaluation de projets/programmes d'appui au développement régional ;
- Expériences probantes dans le montage, l'analyse et l'évaluation des plans d'affaires ;
- Disposant d'une solide connaissance du contexte économique et social de la Région d'intervention choisie, notamment sur les secteurs cibles du Projet ;
- Ayant une bonne connaissance de l'environnement et des enjeux entrepreneuriaux à Madagascar ;
- Disposant d'une bonne connaissance des procédures des bailleurs de fonds, celles de la Banque Mondiale constitueraient un atout ;
- Grande capacité de communication interpersonnelle ;
- Maîtrise des outils informatiques ;
- Maîtrise parfaite du malagasy et du français à l'oral et à l'écrit. La maîtrise de l'anglais est un atout ;
- Fortes capacités rédactionnelle ainsi que d'analyse et de synthèse ;
- Vif, dynamique, capable de prendre des initiatives, apte à travailler de manière autonome mais également en équipe.